

COLZA

RESEAU 2015 - 2016

Le réseau BSV Colza Centre-Val de Loire comporte actuellement 123 parcelles pour un suivi régulier. Les observations sont disponibles cette semaine pour 80 parcelles.

Les abeilles butinent, protégeons les !

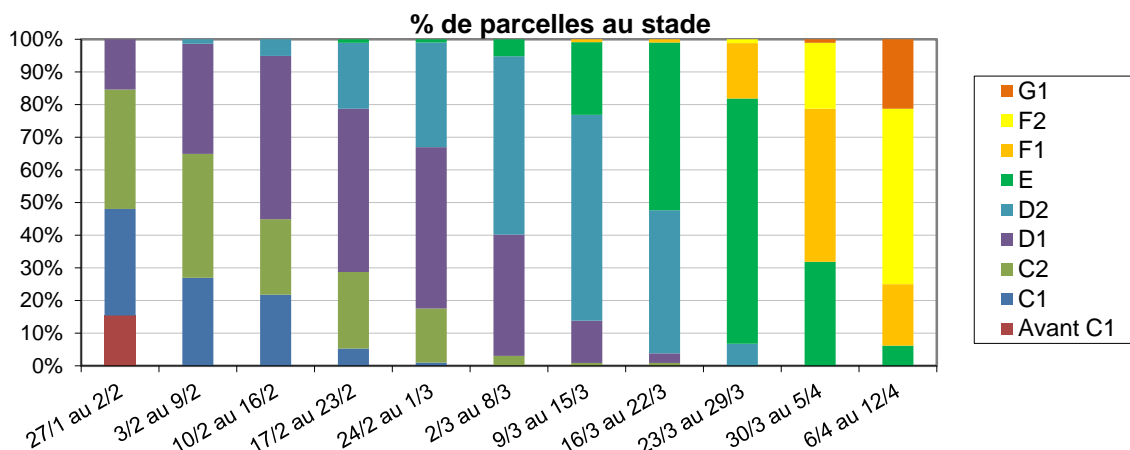
Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale abeilles accessible par le lien ci-dessous.
http://draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_cle4f1286.pdf

Ainsi que la fiche Colza : Les bonnes pratiques de traitement en floraison pour protéger les abeilles.
http://www.terresinovia.fr/uploads/tx_cetiomlists/fiche_colza_abeilles_2016.pdf

STADE DES COLZAS

Toutes les parcelles de la région comportent à présent des fleurs. Les parcelles les plus avancées sont au stade G1.

Les écarts de stades importants se rencontrent à la fois entre deux parcelles contiguës mais aussi au sein d'une même parcelle. Lors de l'évaluation des risques des bioagresseurs présents dans les parcelles, ces différences de stades doivent être prises en compte.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin Colza rédigé par Terres Inovia en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, AGRICULTEUR, AGRIDIS LEPLATRE SA, AGROPITHIVIERS, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, COC, COOP BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE, ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, NUTRIPHYT, SCAEL, UCATA.
Relecteurs complémentaires: la Chambre d'Agriculture de l'Indre, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

SCLEROTINIA

Contexte d'observations

Les parcelles les plus avancées ont atteint voire dépassé le stade de début de sensibilité vis-à-vis du sclérotinia. Dans le Loiret, sur une variété très précoce à floraison, une observation de sclérotinia sur feuille a déjà été observée milieu de semaine dernière.

Ceci militait pour une gestion du risque à la parcelle et encore plus à la variété.

Près de 60 % des parcelles sont à présent au stade F2, l'arrivée du stade G1 est à présent imminent.

Les Kits Pétales réalisés depuis la semaine dernière sur des parcelles moins avancées confirment tous un taux de pétales contaminés supérieurs à 30 %, donc un risque possible de sclérotinia dans les parcelles.

Il paraît indispensable de suivre régulièrement les parcelles pour déterminer le stade G1 : présence sur les hampes principales des 10 premières siliques formées de moins de 2 cm sur la moitié des plantes.

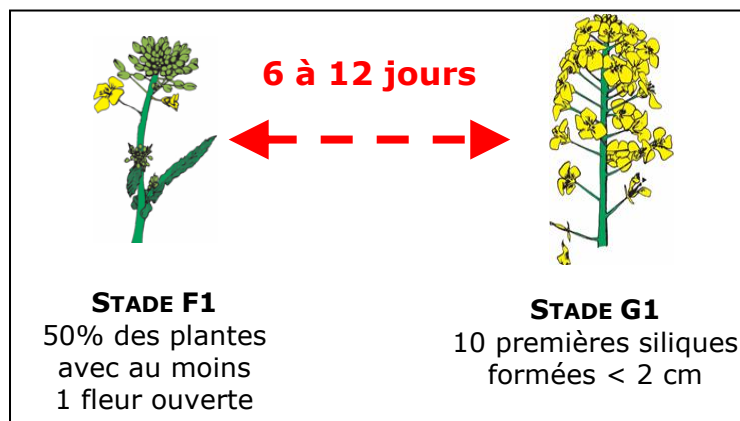
Comme tous les ans et encore plus cette année, le début de période de risque devra être évalué à la parcelle.

Période de risque

G1 est le stade de début de la période de risque. Il correspond sur les hampes principales aux 10 premières siliques formées (longueur inférieure à 2 cm).

A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1) et en conditions optimales (détaillées dans le paragraphe seuil de nuisibilité), le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige du colza. Attention, la date de ce stade peut varier d'une parcelle à l'autre.

Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours en fonction des températures (100 °C Base 0 depuis le stade F1).



Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas pour le sclérotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection est préventive. Cependant le niveau de risque peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés comme le kit pétales,
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- les conditions climatiques humides au mois de mars favorables à la germination des sclérotines.

Le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

CYLINDROSPORIOSE

La cylindrosporiose est toujours observée dans quelques parcelles du réseau. La maladie est souvent présente sur l'ensemble de la plante.

Il est important de vérifier la présence ou non de la maladie lors de la prise en compte du risque sclérotinia pour adapter si besoin les moyens de lutte.

La meilleure solution est l'utilisation de variétés très peu sensibles à cette maladie.

CHARANÇON DES SILIQUES

Contexte d'observations

Une seule parcelle (Sud Indre-et-Loire) du réseau signale la présence de charançons des siliques mais en dessous du seuil de risque.

Aucune parcelle du réseau n'a atteint la période de risque.

Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil indicatif de risque

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée au dépôt de leurs pontes.

PUCERONS CENDRES

Contexte d'observations

Quatre parcelles signalent la présence des premières colonies de pucerons cendrés : Indre-et-Loire, Cher et Eure-et-Loir.

Pour l'instant, les seuils de risque ne sont pas atteints sauf sur des ronds de quelques m².

Période de risque

De mi-floraison jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil indicatif de risque

2 colonies présentes par m² de culture.